

Montage, utilisation, vérification journalière et démontage d'échafaudages

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Procéder au **montage**, à la **modification** et au **démontage** d'un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant ;
- **Utiliser un échafaudage** en toute sécurité en respectant les instructions de la notice du fabricant ;
- Réussir le QCM,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apport théorique sur support numérique ;
- Démonstration par le formateur ;
- Exercice d'apprentissage.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

1 Présentation

2 Théorie et pratique

- Différents types d'échafaudages
- Responsabilités du monteur/utilisateur
- Exploitation de la notice du fabricant
- Aménagement de l'aire de travail
- Sécurité pour travaux en hauteur
- Accès et circulation en sécurité
- Montage et démontage d'un échafaudage
- Limites de charge
- Situations dangereuses
- Installation des planchers
- Stabilité de l'échafaudage
- Principes de manutention
- Conditions d'utilisation d'un échafaudage
- Vérification journalière

3 QCM

Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, gants de manutention, harnais et dispositif d'arrêt de chute)

Organisme de formation : #76820088682

Contrôle qualité assuré
par : audit interne



POUR EN SAVOIR PLUS :

05 63 29 24 80 - contact@deltaexperts.fr
www.deltaexperts.fr



Public :

Toute personne appelée à monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant pour réaliser les travaux de sa propre activité



Pré-requis :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges



Durée :

1 session de 7 heures



Effectifs :

Jusqu'à 8 personnes



Maintien des compétences :

Tous les 10 ans



Document de validation :

Attestation de fin de formation



Méthode d'évaluation :

Évaluation réalisée au moyen de mises en situations réelles



Références réglementaires :

Article L.230-2 du code du travail